

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 13 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 68

Nombre de votants : 87

L'an deux-mille vingt-quatre, le treize décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLÉIX, Christian LÉCHIT, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Idelette DEMAISON (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Daniel PÉDEPRAT, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Monique LARRADET, Loïc COUNTRY (Pouvoir à M. Francis LARROQUE), Marie-Christine LUPIET (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Didier REY (Pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Jacques CLAVÉ), Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Pierre MUCHADA (Pouvoir à M. Christian LOMBART), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY (Pouvoir à M. Nicolas LAPUYADE), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Luis Miguel CONEJERO (Pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Jérôme TOULOUSE, Pierre LAFARGUE, Guy ROMAIN (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Francis GRINET (Pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Laurence MOUSQUES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

RAPPORT N° 1 : RÉGULARISATIONS FONCIÈRES AVEC LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES SUR LES COMMUNES D'ABOS ET DE LABASTIDE-CÉZÉRACQ

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n°1.

RAPPORT N° 2 : ZONE DU PESQUÉ À ORTHEZ : LOCATION PUIS VENTE DES ANCIENS LOCAUX TECHNIQUES DE LA CC LACQ-ORTHEZ À L'ASSOCIATION CRÉA'LOCALE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

RAPPORT N° 3 : CRÉATION D'UNE ASL SUR LA ZONE DU PESQUÉ - ORTHEZ

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

RAPPORT N° 4 : VENTE DE TERRAINS SITUÉS SUR LES COMMUNES DE NOGUÈRES-PARDIES-BÉSINGRAND À LA SOCIÉTÉ ÉLYSE ÉNERGY POUR L'IMPLANTATION DE SES UNITÉS DE PRODUCTION

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

RAPPORT N° 5 : VOTE D'UNE MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LA RÉALISATION DE LA QUATRIÈME EXTENSION DE LA PLATEFORME CHEMSTART'UP À LACQ (CHEMSTART'UP 5)

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

RAPPORT N° 6 : AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SCI PEYRAN DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE AMG (ORTHEZ – ZONE LOUIS)

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

RAPPORT N° 7 : AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SCI VLADAM IMMO DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE L'ATELIER DU SOURIRE 64 (ORTHEZ)

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

RAPPORT N° 8 : GUICHET HABITAT-ÉNERGIE : LE PACTE TERRITORIAL, NOUVEAU CADRE DE CONTRACTUALISATION AVEC L'ÉTAT ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

RAPPORT N° 9 : CRÈCHE DU SOLEIL-LEVANT À LAGOR : CONVENTION DE PARTENARIAT 2025 ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET TORAY CARBON FIBERS EUROPE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

RAPPORT N° 10 : ANIMATION SCOLAIRES BIODIVERSITÉ / ZONES HUMIDE - ANNÉE 2024-2025 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRES AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

RAPPORT N° 11 : FIXATION DES TARIFS DE FACTURATION POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET LA PRODUCTION DE VAPEUR

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

RAPPORT N° 12 : SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR LA RÉALISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAUX

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

RAPPORT N° 13 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES À DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, membres des conseils d'administration de ces associations ou organismes, ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne leurs structures (Mmes Maryse PAYBOU, Pierrette DOMBLIDES et M. Christian LOMBART)

RAPPORT N° 14 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET ANNEXE PAYS 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

RAPPORT N° 15 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE DÉCHETS 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

RAPPORT N° 16 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025- BUDGET PRINCIPAL

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à la majorité de ses membres, par 86 voix pour et une voix contre (M. Guy ROMAIN représenté par M. Pierre ZIEGLER), du rapport n° 16.

RAPPORT N° 17 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025- BUDGET ANNEXE DECHETS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

RAPPORT N° 18 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025- BUDGET ANNEXE EUROLACQ 2

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

RAPPORT N° 19 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025- BUDGET ANNEXE LOUPIEN

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

RAPPORT N° 20 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025- BUDGET ANNEXE N'HAUX

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

RAPPORT N° 21 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025- BUDGET ANNEXE LA GEÛLE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

RAPPORT N° 22 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- LA PASSERELLE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

RAPPORT N° 23 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025- BUDGET ANNEXE PAYS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

Le Président,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrice Laurent', with a horizontal line underneath it.

Patrice LAURENT